



**Les journées de
l'interdisciplinarité**

La VAE Collective

Cécile McLaughlin

CeReS

Jean-François Ragot

IUT du Limousin

URL : <https://www.unilim.fr/journees-interdisciplinarite/235>

DOI : 10.25965/lji.235

Licence : CC BY-NC-ND 4.0 International

Résumé : Depuis 10 ans, l'IUT du Limousin a développé la VAE collective à travers un partenariat avec l'entreprise Orange sur la licence professionnelle Management de la Relation Client. Depuis, le processus s'est enrichi et a atteint une maturité suffisante pour que d'autres partenariats soient lancés sur cette licence et sur d'autres formations, contribuant ainsi au développement de la Formation Tout au Long de la Vie à l'université de Limoges.

1. La VAE Collective, un processus enrichi

Pour définir la VAE Collective, ou tout au moins décrire et analyser le processus mis en place à l'IUT du Limousin, il convient de rappeler la définition initiale de la VAE :

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle¹.

Il s'agit donc a priori d'une démarche individuelle au cours de laquelle le candidat doit répondre à un cahier des charges administratif et pédagogique (dossier de recevabilité, livret de compétences, entretien jury) sur une année universitaire. Pour le reste, libre à lui de préparer ses livrables comme il le souhaite, demander ou non un accompagnement méthodologique à une officine spécialisée ou à la structure portant la certification, etc.

La VAE Collective, si elle répond bien sûr à cet objectif affiché de la validation de la certification visée individuellement par chaque participant, apporte des enrichissements considérables tant du point de vue de la méthodologie de la démarche que des objectifs visés par les candidats et par leur entreprise².

L'équipe pédagogique responsable du projet va être en charge :

- De piloter le groupe vers un objectif : décrocher un diplôme d'état ;
- De créer et d'animer des modules de formation répondant aux enjeux des diplômes et aux problématiques-métiers des entreprises, formations interactives qui s'appuient sur l'expérience des candidats ;
- D'animer des ateliers d'accompagnement pour guider les salariés dans la rédaction du livret de compétences et préparer l'entretien-jury : ateliers méthodologique, temps de travail individuel encadré...

Elle va s'appuyer sur la force du collectif, par le recours aux outils de co-design pour accélérer les idées, structurer les cahiers des charges, construire la cohésion du groupe.

Pour l'entreprise, la VAE collective est un élément de la stratégie de gestion des ressources humaines : renforcer l'employabilité des salariés en valorisant les compétences ; renforcer la motivation et la cohésion des équipes ; valoriser les collaborateurs à travers l'obtention d'un diplôme d'état ; proposer un espace d'échanges sur les pratiques professionnelles.

Pour le candidat, il s'agit d'une démarche d'auto-valorisation apportée par une prise de recul, une analyse critique de son propre parcours, mise en perspective dans la stratégie de l'entreprise et enrichie de la comparaison de celui des autres candidats. Le processus est validé par un résultat « mesurable », l'obtention du diplôme, mais aussi par un résultat qualitatif : le candidat a pu percevoir du sens, comprendre et valoriser sa place au sein de son entreprise. « *Je comprends mieux la portée et la valeur*

1 travail-emploi.gouv.fr 12/02/18

2 Nous parlons ici du cas où les candidats appartiennent à une même entreprise.

de mon travail, comment il s'inscrit dans la stratégie et contribue à la réussite de mon entreprise ... ».
C'est l'un des retours les plus fréquents faits aux formateurs, accompagnateurs et membres du jury par les candidats.

2. Les enjeux de la VAE Collective pour l'Université

Accroître la visibilité de ses formations sur le territoire socio-économique ; renforcer ses liens avec les milieux socio-professionnels (possibilité d'alternances, de terrains de stage ou de projets de recherche) ; inscrire une dynamique d'équipe qui fasse sens pour les services administratifs et pédagogiques ; s'imposer comme un acteur majeur de la formation tout au long de la vie.

On le constate : l'Université n'a que des bénéfices à tirer du développement de la VAE collective.

Enfin, elle a par essence les compétences pour en gérer tous les aspects : techniques, méthodologiques, administratives.

Les équipes pédagogiques sont confrontés à des défis motivants : Changer de public et changer de pratiques ; développer des nouvelles postures professionnelles et de transmission de compétences ; construire des synergies entre problématiques-entreprises/transformation des métiers et étudiants.

Mais la contrepartie est particulièrement motivante ; que ce soit au cours des formations, de l'accompagnement ou même lors de l'entretien final, les intervenants récoltent de la part des candidats nombre d'informations susceptibles d'enrichir leurs recherches ou leurs contenus d'enseignements³. Ainsi, la VAE contribue à la veille technologique de la formation.

3. La VAE Orange, projet pilote de l'Université de Limoges

En 2010, La direction d'Orange a souhaité mettre en place un dispositif de valorisation des compétences de ses managers opérationnels sur toute la France sur le niveau L3. La stratégie du groupe pour la décennie à venir, orientée vers la satisfaction client, a amené les responsables du projet à viser des licences centrées sur la gestion de la relation client. La licence professionnelle Management de la Relation Client de l'IUT du Limousin a remporté l'appel d'offre et une première promotion de 20 candidats s'est engagée dans le processus en septembre 2011.

Le projet est renouvelé tous les ans et aujourd'hui, c'est plus de 120 responsables de projets, managers de plateaux, responsables de boutiques qui ont validé la licence.

La procédure se déroule sur une année universitaire, de début septembre à début juillet.

1. Sélection conjointe des candidats par la direction d'Orange et les experts de la formation ; constitution et évaluation du dossier de recevabilité.
2. Établissement du cahier des charges des formations à prodiguer ;
3. Établissement du calendrier des formations et des journées d'accompagnement ;

³ C'est au moins vrai des disciplines appliquées.

4. Établissement du budget ;
5. Constitution et planification du jury ;
6. Dépôt du mémoire (livret de compétences) et entretien jury ;
7. Diffusion officielle des résultats par les conseils de l'Université ;
8. Retour aux candidats par le président du jury.

Le processus s'enrichit et évolue régulièrement, suivant ainsi l'évolution des profils, des métiers, des technologies⁴.

Parallèlement, nous avons développé un partenariat identique avec le groupe Carrefour sur la licence Distribution et Management de Rayon.

D'autres VAE collectives ont été effectuées avec des prestataires externes pour l'accompagnement : Air France, Bouygues Telecom, Canal+ pour la licence MRC, Castorama, Fnac Darty pour la licence DMGR.

On le voit, l'Université de Limoges possède aujourd'hui le savoir-faire pour la mise en œuvre de ces VAE collectives ; une expertise qui renforce la valorisation de l'adéquation de ses diplômés aux attentes du monde professionnel.

⁴ Le développement des canaux digitaux a eu un impact considérable sur l'activité.